

## EDITORIAL

Le département GIM a décidé de créer une revue mensuelle qui sera mise en ligne sur le site du département (<http://gim.iut.univ-perp.fr/>) et également affichée sur le panneau à l'entrée du bâtiment. L'objectif est de tenir les étudiants et le personnel informés des différents événements qui auront lieu au cours de l'année. Dans sa version électronique, la revue proposera également des articles avec des liens interactifs. Les étudiants sont encouragés à participer à la rédaction.

## Sommaire \_\_\_\_\_

VISITE DE LA CIMENTERIE LAFARGE DE PORT-LA-NOUVELLE \_\_\_\_\_ 2

JOURNEES PORTES OUVERTES A L'IUT \_\_\_\_\_ 3

LA RECHERCHE DE STAGE \_\_\_\_\_ 4

## ❖ VISITE DE LA CIMENTERIE LAFARGE DE PORT-LA-NOUVELLE Mardi 3 décembre 2013, après-midi



Le département GIM organise la visite d'un des plus gros sites industriels de la région. Cette visite s'adresse aux étudiants des Licences Professionnelles IMI et MATP.

La particularité de l'usine de Port-La-Nouvelle est qu'elle couvre les 2/3 de ses besoins par la valorisation de déchets, notamment les pneus !

Pour en savoir plus, rendez-vous le mardi 3 décembre 2013 à 13h devant l'IUT pour un départ en bus. Vous pouvez également consulter le site en cliquant sur le lien suivant :

[usine Lafarge, Port-La-Nouvelle.](#)

## ❖ JOURNEES PORTES OUVERTES A L'IUT

Mercredi 5 février 2014, après-midi

Samedi 8 février 2014, matin

Le département GIM ouvre ses portes lors de deux demi-journées. La participation des étudiants de 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> année ainsi que ceux de licence est vivement souhaitée.

OBJECTIF: faire visiter nos installations, présenter les divers

projets. Présenter la formation. Parler des débouchés.

La journée « Portes Ouvertes » peut également être l'occasion pour vos proches de visiter le département et de voir les travaux auxquels vous prenez part.

## ❖ LA RECHERCHE DE STAGE

Les étudiants de 2<sup>e</sup> année de DUT GIM, ainsi que les étudiants des Licences Professionnelles IMI et MATP doivent effectuer un stage obligatoire d'une durée respectivement de 10 et 14 semaines. Ce stage permet à l'étudiant d'être confronté au monde du travail en découvrant une entreprise, sa structure, ses objectifs et ses contraintes, tout en répondant à un besoin de l'entreprise qui constituera le thème du stage. Mais avant d'en arriver là, l'étudiant passe généralement par un parcours du combattant où il est en concurrence directe avec ses camarades de promotion mais également avec les étudiants d'autres formations (BTS, DUT, écoles d'ingénieurs). Nous verrons comment l'étudiant doit procéder pour trouver une entreprise, quelles

démarches entreprendre auprès de cette entreprise, et enfin quelles démarches administratives.

Lors de la recherche d'un stage, l'étudiant doit se poser la question suivante : « Quels domaines m'intéressent tout particulièrement ? ». Les étudiants du département GIM bénéficient d'une formation pluridisciplinaire, ce qui leur permet de viser bon nombre de secteurs d'activité (l'agro-alimentaire, l'industrie, les énergies renouvelables, le milieu hospitalier). Une fois que le choix s'est porté sur un secteur, il est temps d'effectuer une recherche sur les entreprises de ce secteur. Pour ce faire, internet est une source quasi-inépuisable. Le secrétariat du département GIM dispose quant à lui d'une base de données propre. La [DOSIP](#) (Direction de l'Orientation, des Stages et de l'Insertion

Professionnelle), bâtiment B, est également une source de données importante.

C'est alors que les demandes de stage pourront être envoyées aux différentes entreprises sélectionnées. Il ne faudra pas se décourager. Les refus et les non-réponses font partie intégrante de la recherche. Une semaine, voire dix jours après, l'étudiant pourra toujours contacter l'entreprise afin de vérifier que le courrier a bien été reçu et éventuellement obtenir une réponse. Cela peut être l'occasion d'avoir un premier contact avec la personne qui pourrait devenir le tuteur.

Dès que l'étudiant reçoit une réponse positive, il faudra venir retirer au secrétariat de GIM une demande de pré-convention. Ce document permettra d'établir le thème du stage en accord avec le tuteur-entreprise. A l'aide de cette convention, l'étudiant pourra alors réaliser la convention de stage à partir de son Espace Numérique de

Travail. Un article dans le prochain numéro détaillera cette procédure. En attendant, à vos lettres et CVs...